

Questions orales

Du point de vue des emprunteurs, tout le monde voudrait emprunter à un taux d'intérêt peu élevé, mais il faut trouver des prêteurs disposés à prêter à de tels taux. Tant que le NPD ou le parti conservateur ne pourront pas nous dire où trouver des prêteurs disposés à prêter à des taux inférieurs aux taux du marché, nous serons en quelque sorte liés par ces taux.

● (1430)

ON DEMANDE DE MODIFIER LA LOI SUR LES BANQUES DE
MANIÈRE À RÉDUIRE L'ÉCART DE TAUX D'INTÉRÊT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, selon les rapports que nous avons reçus ces derniers mois, si les Canadiens sont aux prises avec des taux d'intérêt élevés lorsqu'ils demandent un emprunt hypothécaire, un emprunt de petite entreprise ou un emprunt agricole surtout auprès des banques à charte, c'est notamment parce que la différence entre l'intérêt qu'exigent les banques et celui qu'elles accordent à leurs déposants est plus marquée qu'elle ne l'a jamais été dans toute l'histoire du Canada. La loi sur les banques le permet.

Le gouvernement a vraiment manifesté le désir de modifier la loi sur les banques afin de venir en aide aux banques étrangères. Cette modification serait la première en dix ans. Si le gouvernement nous demande de modifier la loi sur les banques en vue d'aider les banques étrangères qui sont en activité au Canada, le premier ministre ne croit-il pas qu'il conviendrait de modifier la loi sur les banques de manière à réduire l'écart entre les taux d'intérêt et ainsi avantager les consommateurs canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député s'est bien gardé de rappeler à la Chambre que la loi sur les banques a été modifiée pour que les banques soient plus concurrentielles et cela, au profit des consommateurs et des emprunteurs. Le député peut contester que cela ait eu cet effet, mais c'est quand même dans ce but que nous avons modifié la loi sur les banques.

Quant à la question du député, j'estime qu'elle est d'un tout autre ordre. Elle concerne les profits des banques et autres choses du genre. Le ministre s'est penché sur cette question et je suis sûr qu'il serait disposé à en débattre à nouveau. Il a fait savoir que ces profits étaient élevés, mais qu'ils avaient déjà été très faibles et ainsi de suite.

J'en déduis du genre de critique du député que son parti et lui sont maintenant disposés à admettre que lorsque le taux de base augmente aux États-Unis, il est impossible que les taux n'augmentent pas au Canada. Je ne parle pas de profits excessifs. Je tiens à ce que le député reconnaisse que nous ne pouvons pas nous dissocier des marchés monétaires américains.

ON SUGGÈRE L'IMPOSITION D'UN IMPÔT À LA SPÉCULATION

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, il est facile de voir d'après la réponse du premier ministre qu'il cherche à connaître notre position sur les taux d'intérêt. Je voudrais informer le premier ministre du Canada que nous croyons le temps venu d'adopter une position indépendante. Il est temps que les Canadiens refusent de se faire dicter par Paul Volker des États-Unis le cours que doit suivre la relance ici, dans notre pays. Nous voudrions que le gouverneur de la Banque du Canada, sur les ordres du Parlement, prenne des dispositions pour réduire ces...

M. le Président: A l'ordre. Je prie le député de poser sa question supplémentaire. Dans les limites et le temps alloués, la présidence peut avoir beaucoup de difficulté à diriger le débat. Selon le Règlement, nous sommes censés être à la période des questions. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question supplémentaire?

M. Riis: Merci, monsieur le Président. Je ne faisais que répondre à la question du premier ministre. Étant donné que si le Canada adoptait une position indépendante, les fonds de spéculation auraient peut-être tendance à se diriger à l'extérieur du pays, le premier ministre songerait-il à imposer un impôt à la spéculation pour supprimer toute possibilité que les spéculateurs aillent investir à l'étranger? Un plafond de \$100,000 ou même de \$500,000 ne présenterait aucun inconvénient pour 99,9 p. 100 des Canadiens.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député peut décharger sa bile sur Paul Volker tant qu'il voudra. Je ne prends pas la défense de la politique monétaire de M. Volker ou, quant à cela, de celle du gouvernement. En fait, le ministre des Finances, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même avons reproché aux États-Unis leurs taux d'intérêt élevés. Nous avons signalé que ces taux avaient diverses répercussions non seulement sur le Canada mais sur les investissements dans l'ensemble du monde en développement.

Nous pouvons toujours critiquer M. Volker, mais je remarque que le député a commodément édulcoré l'idée que j'ai fait valoir voulant que d'ici à ce qu'il nous fournisse une masse de Canadiens disposés à prêter l'argent de leurs épargnes à un taux inférieur au taux américain, nous ne pouvons forcer personne à le faire.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Otto Jelinek (Halton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des petites entreprises. Ce sont les petites entreprises qui sont les mieux en mesure de créer des emplois. Et c'est pourtant dans ce secteur qu'on perd le plus grand nombre d'emplois quand on laisse les taux d'intérêt grimper comme c'est le cas aujourd'hui encore. Le ministre chargé des petites entreprises pourrait-il nous dire quelles démarches il a faites auprès du cabinet et du ministre des Finances pour protéger ce secteur vital contre les taux d'intérêt élevés? Dans quelles mesures ses démarches ont-elles abouti?

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, le gouvernement est persuadé que les petites entreprises ramèneront le pays sur le chemin de la prospérité. C'est dans cette intention qu'il a présenté son budget du 15 février. Il a prévu une série de mesures spécifiquement conçues pour leur venir en aide. Grâce à la loi sur les prêts aux petites entreprises, 25,000 d'entre elles ont obtenu, l'année dernière, des prêts qu'elles n'auraient pas pu obtenir autrement, fort probablement. Le gouvernement a démontré, de toute évidence, que ce secteur lui tenait à cœur.